

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1

En action de chasse

- ◆ **Gilet fluo obligatoire**
- ◆ **Mise en place des panneaux «chasse en cours».**



Rester vigilant

et tenez compte des acteurs de nos environnements

Toujours identifier avant de tirer
Ne pas tirer est aussi un acte de chasse

Traque

La règle dite «des 30°» engage la responsabilité juridique du tireur

RAPPEL

Pour la Chasse petit gibier sédentaire
5 chasseurs en groupe
port du gilet fluo obligatoire

Fédération départementale



des chasseurs de L'AUBE
Agréée au titre de la protection de la nature



2

Déplacement

- ◆ **En voiture** les armes sont déchargées, transportées obligatoirement démontées et placées dans un étui.
- ◆ En prenant l'arme, vérifier qu'elle est bien vide.
 - ◆ **A pied** : arme ou culasse ouverte et déchargée.



3

Au poste

- ◆ **Se signaler** à ses voisins, puis SE POSTER VENTRE AU BOIS.
- ◆ **Bien déterminer** l'emplacement de son poste en fonction des directives reçues, de la position des voisins et du schéma de la battue (Angle de 30°).
- ◆ **Enlever** la bretelle du fusil ou de la carabine.



Interdiction absolue de se déplacer avant le signal de fin de chasse

4

Au signal de début de chasse

- ◆ **Vérifier** que les canons ne soient pas obstrués.
ARMER SON ARME CANONS(S) VERS LE SOL.
- ◆ **Arme chargée** : tenir son arme à deux mains canon(s) dirigé(s) vers le ciel.
- ◆ **Tirer** au rembucher en respectant la règle des 30°.
- ◆ **Ne jamais** tirer au delà de ses voisins.
- ◆ **Ne pas quitter** son poste pendant la chasse pour aller vérifier son tir, attendre la fin de chasse.
- ◆ **Dans tous les cas :**
EFFECTUER UN TIR FICHANT.
- ◆ **Au signal** de fin de chasse, décharger immédiatement son arme.
- ◆ **Le code** des sonneries doit être connu de tous, **LES SIGNAUX SONORES SYSTÉMATIQUEMENT RÉPÉTÉS.**

